

MAÎTRISE D'OUVRAGE



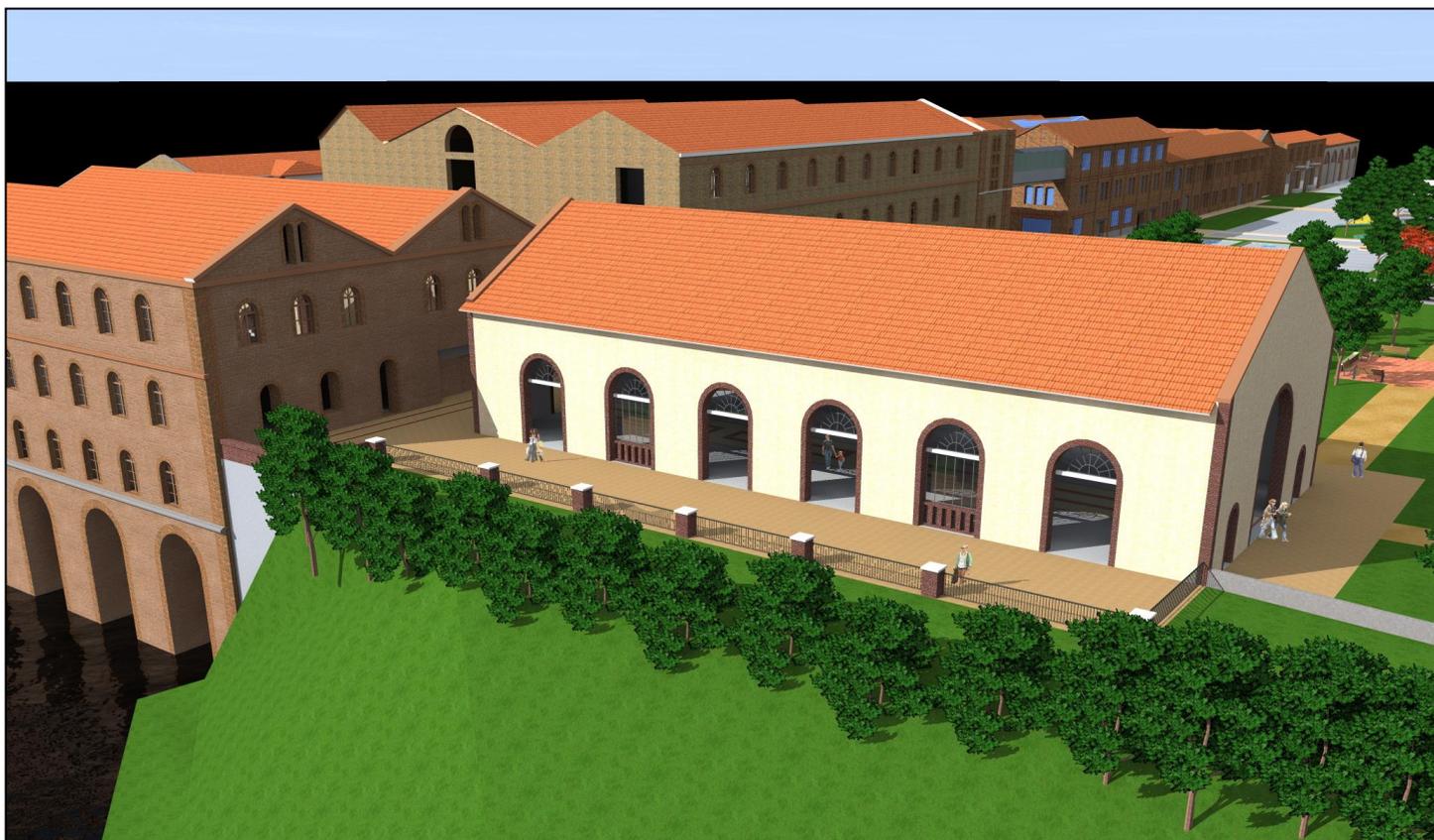
MAIRIE DE VILLEMUR-SUR-TARN

Place Charles OURGAUT

31340 VILLEMUR-SUR-TARN

MISE EN VALEUR PAR CONSOLIDATION / DEMOLITION D'UNE PARTIE DES ETABLISSEMENTS BRUSSON

Avenue Winston Churchill– 31340 VILLEMUR-SUR-TARN



MAÎTRISE D'ŒUVRE



ICP INGENIERIE

2, Rue du lac bleu

31240 L'UNION

Tél : 05.62.10.26.78

Courriel : icp.ingenierie@gmail.com ; icp.etudes@gmail.com ;

MARCHÉ PUBLIC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

A – Pouvoir adjudicateur

MAIRIE DE VILLEMUR-SUR-TARN
Place Charles Ourgaut
31340 VILLEMUR-SUR-TARN
Tel. : 05 61 37 61 20
Fax. : 05 61 37 61 92
E-mail : contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr

B – Objet du marché

Mise en valeur par consolidation/démolition d'une partie des établissements Brusson

Personne responsable du marché :
Monsieur JEAN MARC DUMOULIN maire de la Commune

Lieu de l'exécution :
Avenue Winston Churchill
31340 VILLEMUR-SUR-TARN

MODALITE D'ATTRIBUTION
Lot N°01 : BATIMENT tous corps d'état

Visite sur site :

Il est fortement recommandé à l'entreprise de procéder à une reconnaissance des lieux, d'en relever les caractéristiques, les accès et les côtes exactes préalablement à toute étude. Une visite groupée sera organisée par la Maîtrise d'ouvrage.
Les dates et heures des visites sur site sont communiqué sur le Règlement de consultation.

C – Délais d'exécution

5 mois (20 semaines), les travaux seront exécutés (12 février au 30 Juin).
Délai de validité de l'offre : 90 jours à compter de la date de remise des offres.

D – Conditions relatives aux marchés

Modalités essentielles de financement et de paiement et ou référence aux textes qui les réglementent :

- Règlement par virement suivant la réglementation en vigueur
- Paiement par acomptes mensuels et le solde dans un délai contractuel de 30 jours

E – Conditions particulières

Documents et renseignements à fournir :

- Situation juridique.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Extrait K-bis de moins de 3 mois.
- DC 1
- DC 5
- DC 6

- DC 7
- Attestation d'URSSAF
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de soumissionner aux marchés.
- Capacité économique et financière.
- Chiffre d'affaires des 3 dernières années, moyens humains et matériels.
- Références professionnelles et capacités techniques.

F – Critères d'attribution

- Valeur Technique de l'offre 40%
- Coût des Prestations – Prix 50%
- Délais 10%

A l'issue de l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les 3 entreprises les mieux disantes selon les critères d'attribution.

G – Procédure

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

H – Autres renseignements

Maîtrise d'œuvre : **I.C.P.**
 02 Rue du lac bleu - 31240 L'UNION
 Tel : 06.83.09.20.48
 E-mail : ICP.etudes@gmail.com

Bureau de contrôle : **APAVE**
 9 Avenue des Pyrénées - 31240 L'UNION
 Tel : 05 61 37 62 62
 E-mail : toulouse@apave.com

Coordonnateur SPS : **EV CONSULTING**
 449 Rue de la Boulbene – 82170 GRISOLLES
 Tel : 05 63 26 52 12
 E-mail : ev.consulting@wanadoo.fr

I – Mise à disposition des dossiers DCE

A partir du 08 Décembre 2017

SERVIPLAN
 29 Avenue Marcel Dassault
 Parc de la Plaine
 31500 TOULOUSE
 Tel : 05 62 71 59 59
 Fax : 05 62 71 59 50
 E-mail : serviplan@serviplan.fr

Réponse papier préférable / réponse par voie électronique possible sur le site de la mairie de Villemur-sur-Tarn.

J – Réception des offres

Lundi 08 Janvier 2018 avant 12 heures à la Mairie de Villemur-sur-Tarn.

K – Date d’envoi du présent avis de publication

A partir du 08 Décembre 2017

L – Renseignements techniques et administratifs

- Administratifs

Mairie de Villemur-sur-Tarn

- Techniques

Maîtrise d’Œuvre I.C.P.